

AR Prefecture

063-256300997-20231211-450_2023-DE
Reçu le 19/12/2023

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Département du PUY DE DOME

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à 18 heures les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de réunion du Syndicat, à Dorat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 04 décembre 2023

Membres	
Titulaires En exercice	14
Présents	10
Suppléants En exercice	12
Présents	0
Votants Eau Collectif Autonome	12 12 6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Norbert ARMENGAUD, José MARQUES, Patrick SAUZEDDE, Frédéric CHONIER, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, Yves GACON
Mesdames Yvette DA SILVA, Patricia CHATAING

Étaient absents : Madame Chantal CHASSANG, Monsieur Thomas BARNERIAS

Étaient excusée : Madame Sandrine PERI, Monsieur Marc BONNOT

Procuration :

Secrétaire de séance : Monsieur BERNARD Tony

Objet de la délibération : Décision modificative constitution de provisions pour dépréciation des comptes de tiers budget eau potable

Monsieur le Président expose au comité que suite à une demande de la Trésorerie de Thiers, une constitution de provisions pour dépréciation des comptes de tiers sur le budget eau potable doit être constituée. Celle-ci doit être provisionnée pour 15% des dépenses non recouvrées depuis plus de 2 ans.

La Trésorerie nous a fait parvenir un état dont le total s'élève à 55 757.16 €. La provision à prévoir au compte 6817 s'élève donc à 8400 €. Ce compte est utilisé pour constater un risque de perte probable attachée à une créance.

Pour ce faire, il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

Fonctionnement dépenses :

Article 6811 : - 1800.00 €
Article 6453 : - 6 600.00 €
Article 6817 : + 8400.00 €

Au vu des Propositions de Monsieur le Président, le Comité après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décision de la Préfecture modificative ainsi présentée afin de provisionner l'article comptable

6817-256300997-20231211-450_2023-DE
Reçu le 19/12/2023

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 11 décembre 2023

Le Président,

Guy PRADELLE

